

# AIDE SOCIALE AUX PERSONNES ÂGÉES

Conseiller et orienter efficacement vos usagers

1 JOUR, 7 HEURES

ACTION SOCIALE

CODE : GAS14

## Objectifs de la formation

- Acquérir les fondamentaux de l'aide sociale aux personnes âgées pour orienter et informer les usagers
- Savoir comment instruire les dossiers et motiver les décisions
- Mettre en place les procédures de récupération et être le relais en cas de contentieux

## Animée par

- BECUE - PEETERS Cécilia  
Juriste,  
DÉPARTEMENT DU NORD

## Public concernés

- Agent territorial travaillant dans le domaine des personnes âgées (instruction, ordonnancement, contentieux de l'aide sociale,..) ; Agent et Responsable de CCAS ; Travailleur social, assistant social ; Gérant de tutelles

## Dates

- Paris  
19/06/2019  
14/10/2019

## Critères d'admission

- aucun prérequis n'est nécessaire

## Définir les principes généraux de l'aide sociale aux personnes âgées et les conditions d'admission

- Comprendre l'architecture institutionnelle de l'aide sociale : distinguer les compétences du Département et de l'État
- Identifier les conditions d'admission : condition de résidence et domicile de secours, condition d'âge et de ressources
- Analyser l'aide sociale légale et facultative : APA, ASPA, ASI ...

## Comprendre la procédure d'admission à l'aide sociale

- Procéder à la demande d'aide sociale
- Analyser la décision d'admission ou de refus
- Cerner le cadre réglementaire et législatif de la motivation pour une notification de décision
- Connaître le droit des usagers
- Appréhender les effets dans le temps des décisions

## Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

## Modalités pédagogiques

- Un questionnaire préalable sera envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques, et sera transmis au(x) formateur(s) avant la formation
- Tous nos stages de formations sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants
- Les formations sont déroulées en présentiel ou en classe virtuelle et étayées, chaque fois que cela est pertinent, d'études de cas et de mise en pratique ou en situation
- Un formulaire d'évaluation du formateur et du déroulé du programme suivi sera proposé aux participants à la fin du stage

## Tarifs

■ Communes > 40 000 habitants, autres établissements publics	890,00 €HT
■ Entreprises privées	990,00 €HT
■ Communes < 40 000 habitants	590,00 €HT

## Procéder à l'étude détaillée des prestations allouées aux personnes âgées

- Panorama des principales prestations : cadre législatif et réglementaire des différents dispositifs
- Analyser l'articulation entre l'aide sociale aux personnes en situation de handicap et celle accordée aux personnes âgées
- Comprendre et maîtriser les différentes prestations allouées aux personnes âgées : la prise en charge des frais d'hébergement, la participation des obligés alimentaires, la proposition de participation et ses effets

## Comprendre les modalités de la récupération des prestations d'aide sociale

- Déterminer les hypothèses pour lesquelles la récupération est effective
- Comment assurer mise en œuvre de la récupération

## Maîtriser les rouages du contentieux en matière d'aide sociale aux personnes âgées

- Définir les règles s'attachant aux recours administratifs et aux demandes de remise de dette
- Connaître les différentes juridictions compétentes
- Étudier les règles de procédure et l'effet suspensif
- Analyser les impacts liés à l'exécution des décisions juridictionnelles

